



Eau de Javel

Formule à 2,6% de chlore actif (8,7° chlorométrique)

Propriétés :

L'Eau de javel 2,6% de chlore actif Onyx est utilisée dans de nombreux domaines notamment pour désinfecter*, blanchir et détacher le linge, désodoriser les locaux. Ce produit peut être utilisé en milieu hospitalier, dans la restauration collective et pour le grand public. Economique car concentré, ce produit doit être utilisé dilué dans l'eau.

Produit biocide : TP02, TP04.

*Activité bactéricide : normes EN 1040, EN 1276, EN 13697. Activité fongicide : normes EN 1275, EN 1650, EN 13697. Activité sporicide : norme EN 13704. Activité virucide : norme EN 14476. Pour les concentrations concernées par ces normes et les temps d'action, se reporter aux tableaux édités par la Chambre Syndicale de l'Eau de Javel (www.eaudejavel.fr).

Caractéristiques physico-chimiques :

- Aspect : liquide limpide, incolore à jaune
- Odeur : caractéristique, chlorée
- Densité relative : 1,050 +/- 0,020
- pH (20°C) : > 11,5
- Concentration en chlore actif (g/L) : 26
- Point d'éclair (°C) : non concerné

Code	GENCOD	Conditionnement	Palettisation
I72050112	3183940303886	12x1L	40 cartons
I72050206	3183940403890	6x2L	50 cartons
I72050503	3183940503903	3x5L	48 cartons

Mode d'emploi :

Pour désinfecter* des locaux (sols, cuisines, salles de bain, sanitaires) : diluer 100 à 300 ml de javel 2,6% dans 10L d'eau (300 ml à 3L dans 10L d'eau pour la restauration collective). Temps de contact minimum : 5 minutes.

Pour désinfecter* matériel et surfaces en contact avec les denrées alimentaires : diluer 750 ml dans 50L d'eau. Temps de contact minimum : 5 minutes. Rincer obligatoirement à l'eau potable.

Pour blanchir le linge (sauf laine et soie) : en utilisation en machine à laver ou à la main, diluer 100 à 300 ml dans 10L d'eau. Eviter le contact direct de l'eau de javel non diluée avec le linge.

Pour désodoriser-désinfecter* : diluer 300 ml de javel 2,6 % dans 10L d'eau. Rincer après 15 minutes.

Pour désinfecter les légumes : diluer 3 ml par litre d'eau, rincer obligatoirement à l'eau potable.

Nettoyage du matériel à l'eau claire.

Conserver au frais et à l'abri de la lumière et du soleil. Utiliser dans les 24 mois suivants la date de fabrication indiquée sur le bidon.

Dans tous les cas, faire un essai préalable pour vérifier la compatibilité avec le support. Pour les surfaces ou objets en contact avec les denrées alimentaires, rincer à l'eau potable.

Précautions d'emploi / Informations réglementaires :

Produit dangereux selon le règlement 1272/2008/CE. Tenir hors de portée des enfants.

Respecter scrupuleusement les précautions d'emploi et les conseils de prudence, et lire les mentions de danger indiquées sur l'étiquette et/ou la Fiche de Données de Sécurité du produit.

FDS disponible sur le site <https://www.quickfds.com> : entrez Ardea comme fournisseur, choisissez la langue du document, indiquez le nom du produit ou son code-barres/gencod, et consultez la FDS depuis votre compte. Centre Antipoison : 01.45.42.59.59.

Utilisez les produits biocides* avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Ne pas rejeter les résidus à l'égout ou dans le milieu naturel. Ne pas réutiliser l'emballage vide.

Consultez également notre site <http://www.onyxbricolage.fr>.

Important : le contenu de cette documentation résulte de notre expérience du produit. Il ne peut engager notre responsabilité quant à son utilisation à chaque cas particulier. Il est en outre indispensable de procéder à des essais préalables.

Ces informations sont rédigées au mieux de nos connaissances, à la date de révision indiquée sur le document.